



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/2008/5  
23 mai 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE**  
Vingt-huitième session  
Bonn, 4-13 juin 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
Programme de travail de Nairobi sur les incidences  
des changements climatiques et la vulnérabilité et  
l'adaptation à ces changements

**Rapport sur la réunion de représentants des Parties consacrée aux  
résultats des activités menées à bien au titre du programme  
de travail de Nairobi sur les incidences des changements  
climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation  
à ces changements**

**Note du secrétariat\***

*Résumé*

Une réunion des Parties consacrée aux résultats des activités menées à bien au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), du 7 au 9 avril 2008. Au cours de cette réunion, les participants ont évalué l'exécution de la première phase du programme de travail de Nairobi, autrement dit les travaux consacrés aux activités spécifiques prescrites par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, la mobilisation des organisations, des institutions, des experts, des communautés et du secteur privé et la large diffusion des résultats du programme de travail de Nairobi. Les participants ont également cerné les questions à examiner lors de la deuxième phase du programme de travail de Nairobi.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement en raison du calendrier de la réunion.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION .....	1 – 4	3
A. Mandat.....	1 – 2	3
B. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique .....	3	3
C. Rappel.....	4	3
II. DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION .....	5 – 8	4
III. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS MENÉES À BIEN AU TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI SUR LES INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA VULNÉRABILITÉ ET L’ADAPTATION À CES CHANGEMENTS .....	9 – 38	4
A. Résultats des activités prescrites au titre du programme de travail de Nairobi .....	11 – 21	5
B. Mobilisation des organisations, des institutions, des experts, des communautés et du secteur privé dans les activités du programme de travail de Nairobi.....	22 – 31	7
C. Diffusion des résultats du programme de travail de Nairobi.....	32 – 38	9
IV. QUESTIONS À EXAMINER CONCERNANT LA DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI .....	39 – 41	10

## I. Introduction

### A. Mandat

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), à sa vingt-cinquième session, a prié le secrétariat d'organiser, sous la direction de son président, une réunion informelle de représentants des Parties avant sa vingt-huitième session afin d'examiner les résultats des activités menées à bien au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements<sup>1</sup> avant cette réunion<sup>2</sup>. À sa vingt-septième session, le SBSTA a prié le secrétariat de faire tout son possible pour obtenir que des experts et des représentants d'organisations compétentes participent à la réunion<sup>3</sup>.

2. Le SBSTA est convenu d'examiner, à sa vingt-huitième session, les résultats de la réunion informelle, les vues des Parties sur les nouvelles activités<sup>4</sup>, les résultats des activités complémentaires menées à bien avant cette session, les informations présentées dans le quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et les autres informations scientifiques nouvelles, ainsi que les activités pertinentes des institutions internationales et régionales, en vue de contribuer à déterminer les nouvelles activités à entreprendre et à en fixer le calendrier ainsi que les modalités pour les inclure dans le programme de travail de Nairobi, conformément à l'alinéa *d* du paragraphe 6 de la décision 2/CP.11<sup>5</sup>.

### B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

3. Le SBSTA souhaitera peut-être examiner ce rapport à sa vingt-huitième session dans le cadre de l'examen des résultats des activités menées à bien avant sa vingt-huitième session et de l'examen des nouvelles activités à entreprendre dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

### C. Rappel

4. L'objectif du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, surtout les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation à prendre pour faire face aux changements climatiques sur des bases scientifiques, techniques et socioéconomiques solides, en tenant compte des changements et de la variabilité climatiques actuels et futurs<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Le programme de travail de Nairobi était auparavant dénommé programme de travail quinquennal du SBSTA sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, adopté dans la décision 2/CP.11.

<sup>2</sup> FCCC/SBSTA/2006/11, par. 20.

<sup>3</sup> FCCC/SBSTA/2007/16, par. 19.

<sup>4</sup> Figurant dans le document FCCC/SBSTA/2008/MISC.3 et Add.1.

<sup>5</sup> FCCC/SBSTA/2006/11, par. 22.

<sup>6</sup> Décision 2/CP.11, annexe, par. 1.

## II. Délibérations de la réunion

5. Le secrétariat a organisé la réunion à Bangkok (Thaïlande), du 7 au 9 avril 2008. Les Gouvernements de l'Espagne, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont fourni une aide financière. M<sup>me</sup> Helen Plume, Présidente du SBSTA, a présidé la réunion. Y ont participé 39 représentants de Parties et 12 représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales menant des activités au titre du programme de travail de Nairobi<sup>7</sup>.

6. À l'ouverture de la réunion, M<sup>me</sup> Prasertsuk Chamornmarn, Directrice du Conseil national de l'environnement relevant du Bureau des ressources naturelles et de la politique de la planification de l'environnement au sein du Ministère thaïlandais de ressources naturelles et de l'environnement, a prononcé un discours de bienvenue. Pendant la séance d'ouverture, le secrétariat a fourni des informations de fond sur la démarche suivie pour exécuter le programme de travail de Nairobi, les résultats déjà obtenus, les prochaines mesures envisageables et le mandat ainsi que les résultats attendus de la réunion. Au cours des séances qui ont suivi, des exposés ont été présentés sur les résultats des ateliers et des réunions d'experts qui avaient été tenues dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

7. Des représentants des Parties sont intervenus à de nombreuses reprises pour évaluer l'exécution de la première phase du programme de travail de Nairobi, en particulier:

a) Le lancement des activités spécifiques prescrites par le SBSTA;

b) La mobilisation des organisations, des institutions, des experts, des communautés et du secteur privé pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles actions novatrices d'adaptation à l'appui de l'objectif du programme de travail de Nairobi;

c) La large diffusion des résultats du programme de travail de Nairobi.

8. En outre, des représentants d'organisations, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Practical Action, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), ont fait part de leur expérience dans la mobilisation en vue de l'exécution du programme de travail de Nairobi. La réunion s'est achevée par une séance consacrée aux prochaines mesures envisageables et aux activités de suivi pendant la deuxième phase du programme de travail de Nairobi.

## III. Résultats des activités menées à bien au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

9. Les participants à la réunion se sont félicités de la démarche générale suivie par le secrétariat pour exécuter le programme de travail de Nairobi sous la conduite de la présidence du SBSTA; l'objectif principal est de faciliter les mesures prises en vue de l'adaptation à tous les niveaux et de faire en sorte que les activités et les produits soient conçus pour les parties prenantes à tous les niveaux et dans l'ensemble des secteurs.

---

<sup>7</sup> La documentation, y compris les exposés et le document de base de la réunion, peut être consultée à l'adresse suivante: [www.unfccc.int/4290.php](http://www.unfccc.int/4290.php).

10. Les participants ont reconnu que les résultats des activités menées pendant la première phase constituent une première contribution fructueuse à la réalisation de l'objectif du programme de travail de Nairobi et aux résultats escomptés tels qu'énoncés dans la décision 2/CP.11:

- a) Capacité accrue aux niveaux international, régional, national, sectoriel et local de mieux mettre en évidence et comprendre les incidences, la vulnérabilité et les réactions d'adaptation et de choisir et appliquer des mesures d'adaptation concrètes, efficaces et hautement prioritaires;
- b) Informations et conseils de meilleure qualité à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des incidences, de la vulnérabilité et de l'adaptation, y compris des moyens de faciliter la mise en œuvre de la décision 1/CP.10, selon qu'il conviendra;
- c) Développement, diffusion et utilisation plus poussés des connaissances découlant d'activités concrètes d'adaptation;
- d) Coopération accrue entre les Parties, les organisations compétentes, les milieux professionnels, la société civile et les décideurs en vue de les rendre mieux à même de gérer les risques liés aux changements climatiques;
- e) Meilleure intégration des mesures d'adaptation aux changements climatiques au développement durable.

#### **A. Résultats des activités prescrites au titre du programme de travail de Nairobi**

11. Au moment de la réunion, les activités prescrites avaient été entreprises dans les neuf domaines de travail<sup>8</sup>, chacun d'entre eux couvrant un aspect spécifique de l'adaptation aux changements climatiques. Ces activités comprenaient entre autres l'échange d'informations et de données d'expérience; le point de l'avancement des travaux et des enseignements tirés dans les divers domaines de travail; et la formulation de recommandations sur le comportement à adopter face aux lacunes, besoins, possibilités et obstacles recensés.

12. Les participants ont d'abord débattu de l'utilité et de l'adéquation des diverses modalités d'exécution du programme de travail de Nairobi, c'est-à-dire la pratique consistant à inviter des Parties et des organisations compétentes à présenter des communications, l'élaboration de rapports de synthèse, l'établissement de sources d'information en ligne et l'organisation d'ateliers et de réunions d'experts. De nombreux participants ont reconnu que les communications des Parties et des organisations compétentes constituaient une contribution utile aux ateliers et réunions d'experts et servaient de point de départ à une première analyse des questions les plus pertinentes, en particulier aux premiers stades de l'exécution du programme de travail de Nairobi. Cependant, ce processus d'échange d'informations a perdu de son intérêt au fil du temps car le nombre de Parties et d'organisations qui ont soumis leurs vues et des données d'expérience a diminué. De nombreux participants ont fait observer que la présentation de communications détaillées imposait une lourde charge de travail aux Parties. Il a donc été suggéré de limiter le nombre de communications et d'encourager les Parties et les organisations à leur donner un caractère plus analytique. À cet égard, certains participants ont indiqué qu'il était nécessaire de donner des directives précises sur ce qu'il fallait inclure dans les futures communications.

---

<sup>8</sup> Les neuf domaines de travail sont les suivants: 1) Méthodes et outils, 2) Données et observations, 3) Modélisation climatique, scénarios et réduction de l'échelle des modèles, 4) Risques liés au climat et phénomènes extrêmes, 5) Informations socioéconomiques, 6) Planification et pratiques en matière d'adaptation, 7) Recherche, 8) Technologies aux fins de l'adaptation, et 9) Diversification économique.

13. Les participants ont reconnu que les rapports de synthèse constituent un outil utile. Toutefois, certains d'entre eux ont souligné que ces rapports ne devaient pas se borner à rassembler des communications et qu'ils devaient inclure d'autres documents pertinents de manière à ce que la situation de départ dans chaque domaine de travail puisse être analysée de manière approfondie. En outre, le programme de travail de Nairobi pourrait être un moyen d'enrichir le contenu des rapports d'évaluation du GIEC en échangeant et en exploitant les connaissances et informations provenant de ce que l'on nomme la «littérature grise» et retirées d'expériences pratiques en matière d'adaptation.
14. De nombreux participants ont estimé que les ateliers et réunions d'experts ont été utiles en ce qu'ils ont rendu possible l'instauration d'un dialogue entre Parties, organisations, institutions et experts. Il a été préconisé pour la deuxième phase de limiter le nombre d'ateliers et de réunions, compte tenu du temps et des ressources qui seront absorbés par les processus de négociation en cours dans le cadre de la Convention, et de donner un caractère plus informel aux réunions pour permettre un dialogue ouvert.
15. Outre les modalités en place pour les activités prescrites, les participants ont souligné qu'il faut envisager d'adopter de nouvelles modalités durant la deuxième phase pour faire une plus large place aux contributions d'experts dans l'exécution du programme de travail de Nairobi.
16. De nombreux participants ont souligné que les activités menées à bien au titre des neuf domaines de travail pendant la première phase du programme de travail de Nairobi avaient abouti à la collecte et à la production de connaissances et d'informations et avaient donc de ce fait contribué essentiellement au premier volet de l'objectif du programme de travail, qui est d'aider les Parties à mieux comprendre et évaluer les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation. Mettant à profit les enseignements de la première phase, plusieurs participants ont proposé que la deuxième phase du programme de travail de Nairobi soit axée sur des activités tendant à la réalisation du deuxième volet de l'objectif, qui est d'aider les Parties à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation.
17. Nombre de participants ont proposé de passer en revue les recommandations figurant dans les rapports relatifs aux ateliers et réunions d'experts organisés dans le cadre du programme de travail et de déterminer celles qui pourraient être mises en pratique par le SBSTA, notamment par le biais des activités entreprises pendant la deuxième phase du programme de travail de Nairobi, par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par d'autres organisations et institutions. Pour que ces recommandations puissent être rapidement appliquées, les participants ont demandé au secrétariat de mobiliser des organisations et des institutions compétentes pour qu'elles entreprennent certaines des activités proposées pour aider les Parties. Des participants ont en outre encouragé la Présidente du SBSTA à déterminer les recommandations devant être examinées par le SBI au titre des points pertinents de l'ordre du jour.
18. Les participants ont rappelé le champ d'activité défini dans la décision 2/CP.11, qui cerne deux domaines thématiques – incidences et vulnérabilité, ainsi que planification, mesures et initiatives en matière d'adaptation – chacun comportant plusieurs sous-thèmes orientés vers l'action; ils ont souligné que ces derniers devaient être pris en compte au moment de l'examen des nouvelles activités à entreprendre. S'agissant des activités de la deuxième phase, il a été suggéré que celles entreprises dans les neuf domaines de travail soient poursuivies, en mettant l'accent sur la planification et les pratiques en matière d'adaptation et sur la diversification économique.
19. Les participants ont proposé, lorsque l'on met en œuvre de nouvelles activités, de centrer davantage l'attention sur les secteurs et les moyens d'existence. Indépendamment de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des ressources en eau, des zones côtières et de la santé, certains ont suggéré que l'on s'intéresse à d'autres secteurs tels que les transports, l'infrastructure et l'industrie au moment d'entreprendre de nouvelles activités.

20. Diverses d'activités devant être entreprises pendant la deuxième phase du programme de travail, soit par le SBSTA, soit par des organisations et institutions compétentes, ont été proposées, entre autres:

- a) L'analyse des coûts des incidences des changements climatiques et celle des coûts et des avantages des pratiques en matière d'adaptation, aussi bien en termes non monétaires qu'en termes monétaires, en vue de déterminer la gamme des solutions possibles en matière d'adaptation et d'éviter les erreurs d'adaptation;
- b) La fourniture de conseils sur la planification nationale aux fins de l'adaptation, par exemple en envisageant de coordonner les stratégies à l'échelon communautaire avec les stratégies de planification descendante. Le processus d'élaboration des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation pourrait être étudié afin de déterminer les bonnes pratiques et les enseignements à retirer et de passer en revue les pratiques en matière d'adaptation et les environnements propices dans lesquels elles sont appliquées;
- c) L'analyse de la diversification économique comme moyen d'accroître la résilience face aux effets des changements climatiques, par exemple en organisant un atelier;
- d) Une étude générale des méthodes novatrices de partage des risques et des mécanismes de transfert tels que l'assurance, par exemple au moyen d'un rapport technique;
- e) L'amélioration de la cartographie et de la détermination des caractéristiques de la vulnérabilité, en utilisant conjointement des données climatiques et des données socioéconomiques, afin de faciliter l'établissement des priorités des mesures d'adaptation à divers niveaux;
- f) L'établissement d'indices de vulnérabilité devant servir de références pour le suivi et l'évaluation de la planification et des pratiques en matière d'adaptation;
- g) Le renforcement des capacités des pays en développement pour que des recherches puissent être menées sur les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation au niveau local.

21. Il a été préconisé de faire en sorte que les résultats des nouvelles activités soient davantage conçus pour faciliter la prise de décisions et de les rapprocher davantage des travaux entrepris dans le cadre du SBI et au titre d'autres points de l'ordre du jour du SBSTA, tels que la recherche et le transfert de technologies ainsi que les travaux du Groupe d'experts du transfert de technologies ou du Groupe d'experts des pays les moins avancés. Des participants ont proposé que des indicateurs soient élaborés pour évaluer la mesure dans laquelle le programme de travail de Nairobi aura atteint son objectif et les résultats escomptés.

#### **B. Mobilisation des organisations, des institutions, des experts, des communautés et du secteur privé dans les activités du programme de travail de Nairobi**

22. La bonne exécution du programme de travail de Nairobi dépend dans une large mesure de la participation d'organisations et de parties prenantes qui œuvrent dans le domaine de l'adaptation à tous les niveaux et dans tous les secteurs. À cet effet, le SBSTA a prié le secrétariat de s'efforcer d'amener un large éventail d'organisations, d'institutions, d'experts et de communautés à s'associer à l'exécution du programme de travail et il les avait pressés d'entreprendre, de leur côté, des activités à l'appui de l'objectif et des résultats escomptés fixés dans la décision 2/CP.11.

23. Les participants ont pris note des efforts déployés par le secrétariat à cet égard, qui ont consisté notamment à encourager les organisations et institutions compétentes à désigner un coordonnateur spécial avec lequel le secrétariat pourrait s'entretenir régulièrement des activités; à organiser un forum avec les

coordonnateurs des organisations et institutions participantes en marge de la treizième session de la Conférence des Parties; et à convoquer de petites réunions techniques préparatoires concernant les domaines de travail.

24. De plus, le secrétariat avait élaboré, sous la direction de la Présidente du SBSTA, des «invitations à agir<sup>9</sup>» préliminaires afin de pouvoir transmettre plus facilement à toutes les parties prenantes concernées les recommandations en vue de remédier aux insuffisances et aux besoins recensés lors des ateliers et des réunions d'experts. Les participants ont reconnu que les invitations à agir pouvaient constituer un outil utile pour encourager les organisations à entreprendre un grand nombre d'activités en vue d'aider les Parties, en particulier dans des pays en développement.

25. Les participants ont accueilli favorablement les travaux des organisations et institutions qui sont déjà plus nombreuses à s'être engagées à mener des activités au titre du programme de travail de Nairobi, comme en témoignent leurs communications, leurs notes sur des idées de projets et leurs engagements à agir<sup>10</sup>. Des engagements ont été pris pour mener des activités dans les neuf domaines de travail, entre autres l'élaboration et la diffusion d'outils pour l'évaluation et la réduction des risques dans l'agriculture; la réalisation de projets expérimentaux sur les utilisations des ressources phytogénétiques; et l'éducation et la formation de chercheurs et de praticiens en matière de vulnérabilité et d'adaptation.

26. Pour la deuxième phase du programme de travail de Nairobi, les participants sont convenus de continuer à mobiliser des organisations, des institutions, des experts et des communautés à l'aide des moyens existants et aussi par d'autres moyens et de les encourager à entreprendre de leur côté des activités, notamment en prenant des engagements à agir. Les participants ont encouragé ceux qui appuient activement les Parties dans leurs activités en faveur de l'adaptation à informer périodiquement le SBSTA des résultats obtenus. Plusieurs participants ont souligné qu'il faut mobiliser un plus grand nombre d'organisations en attirant les plus petites et celles qui œuvrent au niveau communautaire et aussi faire davantage participer les établissements d'enseignement.

27. De nombreux participants ont encouragé une plus forte mobilisation du secteur privé, étant donné le grand nombre de secteurs et de niveaux qu'il peut toucher. L'action du secteur privé a été jugée comme susceptible d'augmenter considérablement le rayonnement des activités et des résultats dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

28. Pour favoriser un plus grand nombre d'initiatives aux niveaux national et régional, certains participants ont proposé de mobiliser des organisations ou des institutions dotées d'une représentation nationale ou régionale, comme la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE, le secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles, l'OMM et les centres climatologiques régionaux, pour qu'elles entreprennent des activités visant spécialement à appuyer le programme de travail de Nairobi à ces niveaux.

29. Les participants ont reconnu que si les invitations à agir bénéficiaient de l'approbation générale des Parties, elles seraient d'autant plus utiles et susceptibles d'être formulées par des organisations et des institutions. Les participants ont suggéré de convenir d'un modèle commun pour ces invitations à agir, afin que le secrétariat, sous la direction de la Présidente du SBSTA, puisse les établir sans avoir à consulter le SBSTA pour chacune d'elles. Les participants ont prié le secrétariat d'élaborer des modèles d'invitation à agir en tenant compte des débats menés à la réunion, de demander l'avis des Parties et de continuer à affiner les invitations à agir.

---

<sup>9</sup> On peut trouver des exemples d'invitations à agir à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/4087.php>.

<sup>10</sup> On peut trouver des exemples d'engagements à agir à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/3996.php>.



30. Pour ce qui est de la présentation, les participants ont proposé que les invitations à agir reprennent les termes employés d'un commun accord dans l'énoncé des sous-thèmes figurant dans l'annexe de la décision 2/CP.11. En outre, il faudrait établir clairement un parallèle entre les invitations à agir et les recommandations formulées lors des ateliers et des réunions d'experts et les informations connexes, les communications des Parties par exemple, pour qu'il soit possible de déterminer les raisons qui ont motivé les invitations à agir et leurs sources.

31. Quelques participants ont rappelé les débats menés précédemment au sujet de l'établissement d'un groupe d'experts de l'adaptation. Ils ont fait observer qu'un tel groupe pourrait faciliter l'exécution du programme de travail de Nairobi et ils ont proposé que le SBSTA envisage d'en créer un lors de sa vingt-neuvième session.

### **C. Diffusion des résultats du programme de travail de Nairobi**

32. Les participants ont rappelé que le SBSTA était convenu que les produits escomptés de l'exécution du programme de travail de Nairobi devraient être largement diffusés auprès des parties prenantes, notamment par le secrétariat.

33. Le secrétariat a informé les participants des efforts qu'il a déployés à cette fin. Il s'est notamment employé à diffuser des informations sur l'état d'avancement des activités dans les domaines de travail, y compris sur les enseignements à retirer, les lacunes et les besoins, par le biais de documents de la série MISC, de rapports de synthèse et de bases de données et d'interfaces en ligne, et à diffuser les recommandations concernant la manière dont les lacunes et les besoins peuvent être comblés par le biais des rapports sur les réunions et des invitations à agir.

34. Pour toucher un large éventail de parties prenantes, le secrétariat a élaboré des brochures qui présentaient le programme de travail en donnant des détails sur la progression de son exécution, ainsi qu'un bulletin d'information électronique destiné à informer les organisations participantes des progrès de l'exécution du programme de travail. En outre, il a été rendu compte de la plupart des ateliers et réunions d'experts organisés dans le cadre du programme de travail de Nairobi par l'«Earth Negotiations Bulletin» – le service d'information de l'Institut international du développement durable – afin d'assurer à leurs débats et résultats une large diffusion.

35. Les participants se sont félicités des efforts déployés par le secrétariat et ont noté qu'il faut continuer à rassembler les connaissances et les informations provenant des ateliers et des réunions d'experts, ainsi que des activités menées au niveau local. Le document de base établi pour la réunion a été considéré comme un bon point de départ pour l'établissement du rapport qui récapitulera les résultats de l'exécution de la première phase du programme de travail de Nairobi et qui sera communiqué aux Parties et aux organisations compétentes avant la vingt-neuvième session du SBSTA.

36. Pour assurer une meilleure diffusion des résultats pendant la deuxième phase du programme de travail de Nairobi, les participants ont proposé que l'on élabore davantage de produits faciles d'emploi et que l'on améliore la convivialité des pages Web du programme de travail.

37. Pour étendre le rayonnement du programme de travail de Nairobi, en particulier aux niveaux national et local, les participants ont proposé que les informations et les connaissances générées par le programme de travail soient présentées en fonction des besoins des différentes parties prenantes. Ils ont souligné qu'il importait de mobiliser des spécialistes des communications pour élaborer des stratégies d'information ciblant les parties prenantes à différents niveaux. De plus, nombre de participants ont insisté sur la nécessité de traduire les différents textes issus du programme de travail de Nairobi dans d'autres langues et d'utiliser des supports audiovisuels pour atteindre un plus grand nombre de parties prenantes dans le domaine de l'adaptation.

38. Les participants ont également souligné qu'il fallait atteindre un public plus large et encourager le dialogue entre les parties prenantes dans le domaine de l'adaptation, notamment en recourant à des sources d'information interactives, par exemple en mettant à jour le recueil FCCC des méthodes et outils<sup>11</sup>, et encourager l'échange d'informations sur le programme de travail de Nairobi par le biais des réseaux mis en place pour favoriser l'adaptation. À cet égard, il a été suggéré de coordonner les activités de communication avec des initiatives similaires, par exemple le réseau d'information sur les changements climatiques<sup>12</sup> mis en place dans le cadre de l'application de l'article 6 de la Convention ou le projet «Adaptation au changement climatique»<sup>13</sup> lancé par le PNUD, dont le but est d'aider les pays dans la planification en matière d'adaptation.

#### **IV. Questions à examiner concernant la deuxième phase du programme de travail de Nairobi**

39. Afin de réaliser dans de meilleures conditions l'objectif et les résultats escomptés du programme de travail de Nairobi, les participants ont proposé les questions ci-après qui pourraient être examinées par le SBSTA à sa vingt-huitième session en vue de les inclure dans la deuxième phase:

- a) Activités prescrites, notamment:
  - i) Poursuivre les activités dans les neuf domaines de travail et les nouvelles activités proposées;
  - ii) Encourager l'application des recommandations formulées lors des ateliers et des réunions d'experts dans le cadre de la Convention et par un large éventail d'organisations, d'institutions, d'experts et de communautés;
- b) Mobilisation des organisations, des institutions, des experts, des communautés et du secteur privé, notamment:
  - i) Poursuivre et amplifier la mobilisation, notamment par le biais des engagements à agir, en vue d'aider les Parties à atteindre l'objectif et les résultats escomptés du programme de travail de Nairobi;
  - ii) Poursuivre l'élaboration des invitations à agir en les affinant conformément aux vues des Parties;
  - iii) Étudier, avec les partenaires du programme de travail de Nairobi dotés d'une représentation nationale ou régionale, le développement d'activités s'inscrivant spécialement dans le cadre du programme à ces niveaux;
- c) Diffusion des résultats des activités menées à bien, notamment:
  - i) Continuer à développer des produits faciles d'emploi et des pages Web conviviales pour le programme de travail de Nairobi, en particulier en veillant à leur mise en forme et leur traduction;

---

<sup>11</sup> <http://unfccc.int/2674.php>.

<sup>12</sup> <http://unfccc.int/3514.php>.

<sup>13</sup> Une version préliminaire peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.adaptationlearning.net>.

- ii) Améliorer la communication et encourager le dialogue entre les parties prenantes en matière d'adaptation;
- iii) Encourager l'échange d'informations sur le programme de travail de Nairobi par le biais des réseaux existants en matière d'adaptation.

40. Les participants ont fait observer qu'il fallait améliorer la complémentarité du programme de travail de Nairobi et des autres activités menées en matière d'adaptation dans le cadre de la Convention, notamment les travaux sur l'adaptation menés sous l'égide du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, ainsi qu'au titre des points de l'ordre du jour du SBI ayant trait à l'adaptation. Certains participants ont suggéré que des informations pertinentes ou d'autres produits résultant éventuellement du programme de travail de Nairobi pourraient être mis à la disposition du Conseil du Fonds pour l'adaptation afin de faciliter ses travaux, s'il le demandait.

41. Enfin, les participants ont encouragé la Présidente à examiner comment la détermination des nouvelles activités pourrait être accélérée lors de la vingt-huitième session du SBSTA afin que l'exécution du programme de travail de Nairobi puisse être poursuivie sans perturbations.

-----